



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX RESPONSABLES DE LA
CONFÉDÉRATION ITALIENNE DU SYNDICAT
DES TRAVAILLEURS (CISL)**

*Salle Clémentine
Samedi 31 janvier 2009*

Mesdames et Messieurs!

C'est avec un vif plaisir que j'accueille à travers vous et que je salue cordialement les membres du groupe de la direction de la *Confederazione Italiana Sindacale Lavoratori* (cisl): je salue en particulier le secrétaire général, et je le remercie pour les paroles qu'il m'a adressées au nom de tous. Il a rappelé qu'il y a précisément 60 ans, la cisl faisait ses premiers pas en prenant part activement à la fondation du syndicat libre international et apportait à cette institution naissante la contribution de l'enracinement dans les principes de la doctrine sociale de l'Eglise et la pratique d'un syndicalisme libre et autonome vis-à-vis des courants politiques et des partis. Ce sont ces mêmes orientations que vous entendez aujourd'hui réaffirmer, en souhaitant continuer à tirer du magistère social de l'Eglise l'inspiration pour votre action visant à protéger les intérêts des travailleurs, des travailleuses et des retraités italiens. Comme l'a rappelé de manière opportune le secrétaire général, le grand défi et l'opportunité que la crise économique préoccupante du moment invite à saisir, est de trouver une nouvelle synthèse entre bien commun et marché, entre capital et travail. Et dans ce domaine, les organisations syndicales peuvent apporter une contribution significative.

Dans le plein respect de la légitime autonomie de toute institution, l'Eglise, experte en humanité, ne se lasse pas d'offrir la contribution de son enseignement et de son expérience à ceux qui souhaitent servir la cause de l'homme, du travail et du progrès, de la justice sociale et de la paix. Son attention à l'égard des problématiques sociales s'est développée au cours du siècle dernier. C'est précisément pour cette raison que mes vénérés prédécesseurs, attentifs aux signes des

temps, n'ont pas manqué de fournir d'opportunes indications aux croyants et aux hommes de bonne volonté, en les éclairant dans leur engagement en vue de la sauvegarde de la dignité de l'homme et des exigences réelles de la société.

A l'aube du XX siècle, avec l'encyclique *Rerum novarum*, le Pape Léon XIII défendit de façon poignante la dignité inaliénable des travailleurs. Les orientations idéales, contenues dans ce document, contribuèrent à renforcer l'animation chrétienne de la vie sociale; et cela se traduisit, entre autres, par la naissance et le renforcement d'un grand nombre d'initiatives d'intérêt civil, comme les centres d'études sociales, les sociétés ouvrières, les coopératives et les syndicats. Il y eut également un élan important vers une législation du travail respectant les attentes légitimes des ouvriers, en particulier des femmes et des mineurs, et l'on connut aussi une amélioration sensible des salaires et des conditions de travail elles-mêmes. Cette encyclique a eu "le privilège" d'être commémorée par différents documents pontificaux successifs et Jean-Paul II voulut donner une certaine solennité à son centième anniversaire en publiant l'encyclique *Centesimus annus*, dans laquelle il notait que la doctrine sociale de l'Eglise, notamment dans la période historique actuelle, considère l'homme comme inséré dans un réseau complexe de relations, qui est typique de la société moderne. Les sciences humaines, pour leur part, contribuent à permettre à l'homme de se comprendre toujours mieux lui-même, en tant qu'être social. "Mais seule la foi - souligne mon vénéré prédécesseur - lui révèle sa véritable identité, et elle est précisément le point de départ de la doctrine sociale de l'Eglise qui, en s'appuyant sur tout ce que lui apportent les sciences et la philosophie, se propose d'assister l'homme sur le chemin du salut" (n. 54).

Dans sa précédente encyclique sociale *Laborem exercens* de 1981, consacrée au thème du travail, le Pape Jean-Paul II avait souligné que l'Eglise n'a jamais cessé de considérer les problèmes du travail dans le cadre d'une question sociale qui a progressivement pris des dimensions mondiales. Au contraire, le travail - insiste-t-il - doit être envisagé comme "une clé essentielle" de toute la question sociale, parce qu'elle conditionne le développement non seulement économique, mais aussi culturel et moral, des personnes, des familles, des communautés et de toute l'humanité (cf. n. 1). Toujours dans cet important document doivent être mis en lumière le rôle et l'importance stratégique des syndicats, définis comme "un élément indispensable de la vie sociale, particulièrement dans les sociétés modernes industrialisées" (n. 20).

Un autre élément revient fréquemment dans le magistère des Papes du xx siècle, c'est le rappel à la solidarité et à la responsabilité. Pour surmonter la crise économique et sociale que nous vivons, nous savons qu'un effort libre et responsable est nécessaire de la part de tous; c'est-à-dire qu'il faut dépasser les intérêts particuliers et de secteur, afin d'affronter ensemble et unis les difficultés qui envahissent tous les domaines de la société, en particulier le monde du travail. Jamais comme aujourd'hui l'on a ressenti une telle urgence; les difficultés que connaît le monde du travail engagent à une concertation effective et plus étroite entre les composantes multiples et diverses de la société. Le rappel à la collaboration trouve des références significatives également dans la

Bible. Par exemple, dans le livre du Qohélet, nous lisons: "Mieux vaut être deux que seul, car ainsi le travail donne bon profit. En cas de chute, l'un relève l'autre; mais qu'en est-il de celui qui tombe sans personne pour le relever?" (4, 9-10). On peut donc souhaiter que de la crise mondiale actuelle naisse la volonté commune de donner vie à une nouvelle culture de la solidarité et de la participation responsable, conditions indispensables pour construire ensemble l'avenir de notre planète.

Chers amis, que la célébration du 60 anniversaire de la fondation de votre organisation syndicale soit une raison de renouveler l'enthousiasme des débuts et de redécouvrir encore davantage votre charisme originel. Le monde a besoin de personnes qui se consacrent de manière désintéressée à la cause du travail dans le plein respect de la dignité humaine et du bien commun. L'Eglise, qui apprécie le rôle fondamental des syndicats, est proche de vous hier comme aujourd'hui, et elle est prête à vous aider, pour que vous puissiez remplir au mieux votre devoir dans la société.

Aujourd'hui, en la fête de saint Jean Bosco, je souhaite enfin confier l'activité et les projets de votre syndicat à cet apôtre des jeunes qui, avec une grande sensibilité sociale, fit du travail un instrument précieux de formation et d'éducation des nouvelles générations. J'invoque, en outre, sur vous et sur vos familles la protection de la Vierge et de saint Joseph, bon père et travailleur expert qui prit quotidiennement soin de la famille de Nazareth. Pour ma part, je vous assure de mon souvenir dans la prière, tout en vous bénissant avec affection, vous tous ici présents et tous les membres inscrits à votre confédération.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana